Envoyé en préfecture le 10/11/2025

Reçu en préfecture le 10/11/2025

Publié le 10/11/2025

ID: 038-213802374-20251107-DEL_2025_58-BF



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS: 11

EN FONCTION: 11
PRESENTS: 6
VOTANTS: 7
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
POUR: 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 31 octobre 2025

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, VINCENT

Denise

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle (pouvoir à DEUIL Florence), Jean-Marc

SAUNIER

Étaient absents : VENERA Christophe, BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025/58 : Modification du budget principal 2025 – décision n°3

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget principal 2025.

Il s'agit :

- D'ajuster les crédits en section de fonctionnement,
- D'inscrire de nouveaux crédits en section d'investissement,
- De virer 63 570€ de la section de fonctionnement (excédent de fonctionnement reporté de 2024) vers la section d'investissement pour abonder l'autofinancement de l'opération de restructuration des bâtiments du service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder aux inscriptions budgétaires ci-après :

Envoyé en préfecture le 10/11/2025 Reçu en préfecture le 10/11/2025

Publié le 10/11/2025

ID: 038-213802374-20251107-DEL_2025_58-BF

Délibération n° 2025/58 : Modification du budget principal 2025 – décision n°3 Page 2/3

MAIRIE DE MIZOEN - COMMUNE (M57) DM 2025 Décision Modificative n°3

OL_SIMU

06/11/2025 Etat contrôle DM 1/2

Code	Libelié	Prop.	Vote
FONCTIONNEMENT		-63 570,00	-63 570,00
DEPENSES		75 220,00	75 220,00
Ch. 011	Charges à caractère général	4 065,00	4 065,00
Art. 60621	Combustibles	1 500,00	1 500,00
Art. 60623	Alimentation	-1 000,00	-1 000,00
Art. 6064	Fournitures administratives	2 810,00	2 810,00
Art. 611	Contrats de prestations de services	3 000,00	3 000,00
Arl. 615231	Voiries	-6 425,00	-6 425,00
Art. 6168	Autres	1 100,00	1 100,00
Art 628	Frais postaux et frais de télécommunications	2 200,00	2 200,00
Art. 627	Services bancaires et assimilés	490,00	490,00
Art. 63711	Redevance pour prélevement sur la ressource en eau	1 950,00	1 950,00
Art. 63712	redevance pour la performance des reseaux d'eau potable	-1 560,00	-1 560,00
ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 807,00	3 807,00
Arl. 6411	Personnel titulaire 2	3 807,00	3 807,00
ch. 014	Atténuations de produits	1 478,00	1 478,00
Art. 739118	Autres reversements et restitutions / contributions directes	-1 600,00	-1 600,00
Art. 73918	Autres reversements et restitutions sur fiscalité locale	-2 000,00	-2 000,00
Ad. 739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre CL	2 678,00	2 678,00
AL 7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et Intercomm.	2 400,00	2 400,00
ch. 023	Virement à la section d'investissement	63 570,00	63 570,00
Art. 023	Virement à la section d'investissement	63 570,00	63 570,00
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	2 300,00	2 300,00
Art. 65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans personnalité morale	00,008	800,00
Art. 65741	Ménages	1 500,00	1 500,00
RECETTES		11 650,00	11 650,00
ch. 013	Atténuations de charges	6 985,00	6 985,00
Art. 619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieur	6 365,00	6 365,00
Art. 6479	Remboursements sur autres charges sociales	620,00	620,00
ch. 74	Dotations et participations	-535,00	-535,00
Ari 74836	Attrib, fonds départemental de péréquation de la TP	-1 600,00	-1 600,00
Arl. 748374	Dotation biodiversité et aménités rurales	1 065,00	1 065,00
Ch. 75	Autres produits de gestion courante	5 200,00	5 200,00
Art. 75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	5 200,00	5 200,00

Envoyé en préfecture le 10/11/2025 Reçu en préfecture le 10/11/2025

Publié le 10/11/2025

ID: 038-213802374-20251107-DEL_2025_58-BF

Délibération n° 2025/58 : Modification du budget principal 2025 – décision n°3 Page 3/3

MAIRIE DE MIZOEN - COMMUNE (M57) DM 2025 Décision Modificative n°3

06/11/2025 Etat contrôle DM 2/2

Code	Libelié	Prop.	Vote
DEPENSES		237 363,50	237 363,50
ch. 20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	-1 000,00	-1 000,00
Art. 2051	Concessions et droits similaires	-1 000,00	-1 000,00
ch. 21	Immobilisations corporelles	-4 140,07	-4 140,07
An. 2111	Terrains nus	3 600,00	3 500,00
AL 2116	Cimetières	-8 600,00	-6 600,00
Ar. 2117	Bols et forêts	150,00	150,00
Art. 2131	Bâtiments publics	-6 630,00	-6 530,00
At. 21316	Équipements du cimetière	6 600,00	6 600,00
At. 2138	Autres constructions	35 760,00	35 760,00
At. 21531	Réseaux d'adduction d'eau	-35 810,07	-35 810,07
Art 2157	Matériel et outiliage de voirie	-337,72	-337,72
Arl 2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 421,88	6 421,88
Arl 2183	Matériel Informatique	-6 000,00	-6 000,00
Art. 2184	Matériel de bureau et mobilier	-1 284,16	-1 284,16
ch. 23	Immobilisations en cours	242 503,57	242 503,57
Arl 231	Immobilisations corporelles en cours	242 503,57	242 603,57
RECETTES		237 363,50	237 363,50
ch. 021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	63 570,00	63 570,00
Art. 021	Virement de la section d'exploitation	63 570,00	63 570,00
ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	2 000,00
Ar. 10222	FCTVA TOTAL	2 000,00	2 000,00
ch. 13	Subventions d'investissement	21 793,50	21 793,50
Art. 1321	Etat et établissements nationaux	61 500,00	61 500,00
Art. 1323	Départements	-70 500,00	-70 500,00
Arl 13251	GFP de rattachement	21 768,50	21 768,50
Art. 1328	Autres établissements publics locaux	9 025,00	9 025,00
ch. 18	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00	150 000,00
Arl. 1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Date de dépôt en Préfecture : Date de publication :

10 NOV. 2025

Le Maire, Bernard MICHEL

